



Société par actions simplifiée au capital de 507.899,00 euros

Siège social : 371 rue du Professeur Joseph Blayac

34080 Montpellier

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2015

SOMMAIRE

- 1. Déclaration de la personne responsable**
- 2. Rapport d'activité**
- 3. Comptes semestriels au 30 juin 2015 selon la norme IAS 34**
- 4. Rapport du Commissaire aux comptes**

Sensorion

Rapport d'activité semestriel

1^{er} semestre 2015

1 Déclaration de la personne responsable du rapport financier semestriel au 30 juin 2015

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes présentés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le rapport semestriel d'activité figurant en pages 3 à 8 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Montpellier,
le 28 septembre 2015

Laurent Nguyen-Cong Duc
Directeur Général de Sensorion

2 Rapport d'activité

Sensorion est une société de biotechnologie privée et spécialisée en Recherche et Développement de candidat-médicaments pour le traitement des pathologies de l'oreille interne. Forte de son expérience de R&D pharmaceutique et d'une plate-forme technologique complète, Sensorion développe des programmes de candidats médicaments, pour le traitement des symptômes de crises de vertige ou d'acouphènes (bourdonnements d'oreille), pour la prévention des complications de lésions évolutives de l'oreille interne source de perte d'audition et pour la prévention de la toxicité de chimiothérapies sur l'oreille interne.

2.1 Synthèse des comptes semestriels au 30 juin 2015

Les comptes semestriels résumés au 30 juin 2015 sont préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire, telle qu'adoptée par l'Union européenne, qui permet de présenter une sélection de notes explicatives.

2.1.1 Compte de résultat simplifié

ETAT DU RESULTAT GLOBAL		
	Au 30 juin	
(Montants en euros)	2015	2014
Produits opérationnels		
Autres produits	490 290	239 225
Total des produits	490 290	239 225
Charges opérationnelles		
Recherche et Développement	1 548 488	918 772
Frais Généraux	431 498	393 082
Total des charges	1 979 986	1 311 854
Résultat opérationnel	(1 489 696)	(1 072 629)
Résultat financier	(36 776)	(140 085)
Résultat courant avant impôt	(1 526 472)	(1 212 715)
Résultat global	(1 526 472)	(1 213 063)

2.1.2 Bilan simplifié

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE		
(Montants en euros)	30/06/2015	31/12/2014
ACTIF		
Total des actifs non courants	808 162	752 214
Autres actifs courants	1 030 142	726 601
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 680 747	713 309
Total des actifs courants	7 710 889	1 439 910
TOTAL DE L'ACTIF	8 519 052	2 192 125
PASSIF		
Capitaux propres		
Capital social	507 899	276 289
Primes liées au capital	13 483 573	5 669 487
Réserves	(6 276 178)	(3 188 003)
Résultat	(1 526 472)	(3 080 972)
Total des capitaux propres	6 188 822	(323 199)
Passifs non courants	531 124	1 124 864
Passifs courants	1 799 106	1 390 460
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	8 519 052	2 192 125

2.2 Faits marquants du 1^{er} semestre de l'exercice 2015

2.2.1 Financement

Le 13 février 2015, la Société a procédé à une augmentation de capital d'un montant de 1 200 milliers d'euros correspondant à la 2^{ème} tranche d'augmentation de capital prévue au protocole d'investissement conclu le 1^{er} octobre 2014 entre la Société, Innobio et Inserm Transfert Initiative.

Le 16 avril 2015, la Société a annoncé son introduction en bourse sur Alternext Paris.

Le prix de l'offre avait été fixé à 4,54 euros par action. Au total, le nombre d'actions nouvelles émises dans le cadre de l'Offre globale s'est établi à 1.816.100 permettant la réalisation d'une augmentation de capital d'environ 8,2 M€ (prime d'émission incluse).

Comme envisagé lors de son lancement, l'opération d'introduction en bourse de Sensorion a bénéficié du soutien de ses actionnaires historiques, Innobio et Inserm Transfert Initiative ; ces derniers ayant souscrit pour un montant total de 4,1 M€. Cette marque de confiance permet à la Société de disposer d'un actionnariat stable regroupant des acteurs de référence.

Les actions nouvelles offertes dans le cadre de l'Offre globale ont été allouées de la manière suivante :

- Placement global : 1.242.923 actions allouées (soit environ 5,6 M€ et 68,4% du nombre total des actions émises) ;
- Offre à Prix Ouvert : 573.177 actions allouées (soit environ 2,6 M€ et 31,6% du nombre total des actions émises) ;

Dans le cadre de l'OPO, les ordres A1 et A2 seront servis à 100%.

Un contrat de liquidité avec Tradition Securities and Futures (TSAF) a été mis en œuvre dès l'ouverture des négociations le 21 avril 2015. Le règlement-livraison des actions nouvelles émises dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global est intervenu le 20 avril 2015. Les actions ont été admises à la négociation le 21 avril 2015 sur le marché Alternext Paris sous le code ISIN FR0012596468 et le mnémonique ALSEN.

Compte tenu des frais d'augmentation de capital, ces deux opérations ont permis la levée de 8 046 milliers d'euros.

La trésorerie disponible de la Société s'élève à 6 681 milliers d'euros au 30 juin 2015, comparés à 713 milliers d'euros au 31 décembre 2014.

2.2.2 Recherche et Développement

La société a commencé une étude de phase 1b en Janvier 2015 pour son premier programme, le SENS-111. Deux étapes étaient prévues dans cette étude : la première qui consistait en l'administration de doses uniques croissantes à des sujets a été terminée comme prévu en Juin 2015. La deuxième (administration de SENS-111 pendant plusieurs jours) se poursuit selon le plan prévu. La société a annoncé qu'elle communiquerait le résultat de cette étude au dernier trimestre 2015.

Des expérimentations précliniques ont montré qu'un composé du programme SENS-200 administré tous les jours pendant 14 jours réduisait significativement le déficit auditif de rats exposés à 120 décibels (équivalent au bruit des réacteurs d'avion) pendant 2h. Ces résultats qui feront l'objet d'une présentation

orale à la Society for Neuroscience au mois d'octobre, ouvrent la voie d'un essai clinique dans des troubles de l'audition pour ce 2^{ème} programme.

2.2.3 Composition des organes d'administration et de direction de la société

La société réussit à fédérer autour du projet Sensorion une équipe d'experts reconnus dans l'industrie pharmaceutique.

La composition et la présidence du Conseil d'Administration ont évolué comme suit :

- Mr. Patrick Langlois, Président du Conseil d'Administration, administrateur
- Mr. Laurent Nguyen Cong Duc, Directeur Général, administrateur
- Mme. Chahra Louafi, représentant BPIFrance Investissement, administrateur
- Mr. François Thomas, représentant Inserm Transfert Initiative, administrateur
- Mr. Jean-François Morin, administrateur
- Mr. Eric Forquenot de la Fortelle, administrateur

Mr. Patrick Langlois apporte à Sensorion son soutien et son éclairage stratégique grâce à son expertise financière et son expérience reconnue acquise depuis 40 ans au sein de grandes sociétés industrielles (Vice-président du Directoire chez Aventis), d'institutions financières (Senior Advisor chez JP Morgan) et grâce à sa participation à la gouvernance de plusieurs sociétés de biotechnologie en France et à l'étranger.

Dr François Thomas est directeur général du fonds Inserm Transfert Initiative (ITI). Au-delà de son expertise médicale en oncologie (Institut Gustave Roussy), son expérience pluridisciplinaire l'a amené à occuper successivement les postes de directeur du développement clinique des laboratoires Ipsen, d'associé gérant de la société de conseil Bioserve Ltd, de directeur des licences et des affaires médicales de Genset et de président de Cythéris. Il a également acquis une expérience en fonds d'investissement (Atlas Venture) et en Corporate Finance (Bryan Garnier). Ces 15 dernières années, il s'est consacré à la création et au développement de sociétés de biotechnologie en Europe.

Dr. Pierre Attali a rejoint Sensorion pour assurer la fonction de Directeur Médical. Pierre Attali est un médecin avec plus de 30 ans d'expérience dans les laboratoires pharmaceutiques et sociétés de biotechnologie. Durant sa carrière, il a procédé à l'enregistrement de plus de dix nouveaux produits ou nouvelles formulations en Europe, aux Etats-Unis et en Asie dont certains qui ont ouvert des champs thérapeutiques totalement nouveaux. Il est l'auteur de plus de 100 publications scientifiques, posters et brevets. Son savoir-faire médical et en recherche et développement contribuera au développement des médicaments de Sensorion.

2.3 Evénements postérieurs à la clôture

Le 20 juillet 2015, la Société a annoncé la réalisation d'une augmentation de capital par placement privé, à hauteur de 8 millions d'euros auprès d'un family office international spécialisé dans les sciences de la vie en vue de soutenir le développement de la Société. La Société a ainsi émis 800 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euros pour un montant total de 8 000 000 d'euros.

L'ensemble des équipes et des fonctions de Sensorion, tant administratives que de R&D, se sont regroupées au sein d'un siège central moderne, répondant aux plus hauts standards de l'industrie pharmaceutique, au sein des anciennes installations de recherche de la société pharmaceutique Sanofi à Montpellier. Les laboratoires qui sont mis à disposition de Sensorion bénéficient de l'accréditation AAALAC International (Association for Assessment and Accreditation of Laboratory Animal Care International), gage de qualité dans le cadre des essais précliniques et de la recherche scientifique.

Le pôle administratif et financier de la société a été renforcé avec l'arrivée de Mr Paul Bikard

2.4 Prochaines étapes

Les résultats de l'étude de phase 1b du SENS-111 seront communiqués dans le courant du dernier trimestre 2015. Le programme clinique de phase 2 (traitement symptomatique des vertiges aigus) sera mis en place dans le courant du 2^{ème} trimestre 2016.

Le programme de développement clinique du SENS-218 (prévention des complications à moyen et long terme des pathologies aiguës de l'oreille interne) devrait commencer à la fin du 1^{er} trimestre 2016 par une étude de phase 1. Il sera poursuivi par une étude de phase 2 qui devrait commencer dans le courant du 3^{ème} semestre 2016, voire de phase 2/3 en cas d'indication orpheline.

Le troisième programme (prévention de l'ototoxicité induite par les médicaments anticancéreux) poursuit son développement préclinique. Le choix du candidat médicament qui entrera en clinique sera effectué dans les 12 prochains mois.

Le regroupement des équipes de R&D au sein d'une structure unique opéré au 3^{ème} trimestre devrait permettre l'optimisation de la plateforme de R&D et la poursuite des efforts d'innovation en lien avec son utilisation.

2.5 Principaux facteurs de risques

Les facteurs de risques sont décrits en détail au chapitre 4 du document de base enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 12 mars 2015 sous le numéro I.15-011.

La Société n'a pas connaissance de modification de ces facteurs de risques, à l'exception de la diminution du risque de liquidité à court terme décrit au chapitre 4.6.1. (pages 31 et 32 du document de base 2015) en raison des augmentations de capital réalisées en avril et juillet 2015. Dès lors, la société estime pouvoir faire face à ses échéances financières sur les 12 prochains mois.

Les risques relatifs aux essais cliniques seront les plus significatifs sur les 6 mois restant de l'année 2015, notamment les risques liés aux résultats futurs de l'étude clinique de phase 1b du candidat médicament SENS-111 qui a débuté début 2015 et dont les résultats sont attendus au 4ème trimestre 2015.

Des exemplaires du document de base sont disponibles sans frais au siège de Sensorion, 375 rue du Prof. Joseph Blayac, 34080 Montpellier. Il peut également être consulté sur le site internet de Sensorion (www.sensorion-pharma.com) et sur le site internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org)

3 Comptes semestriels au 30 juin 2015 et Annexe aux comptes semestriels

Voir document annexé

4 Attestation du Commissaire aux Comptes

Voir document annexé



Société par actions simplifiée au capital de 507.899,00 euros
Siège social : 371 rue du Professeur Joseph Blayac
34080 Montpellier

Comptes semestriels au 30 juin 2015 selon la norme IAS 34

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(Montants en euros)

	Note	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
ACTIF			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	3	691 910	652 138
Immobilisations corporelles		105 319	89 210
Actifs financiers non courants		10 933	10 866
Total des actifs non courants		<u>808 162</u>	<u>752 214</u>
Actifs courants			
Stock		-	7 500
Autres actifs courants	4	1 030 142	719 101
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	6 680 747	713 309
Total des actifs courants		<u>7 710 889</u>	<u>1 439 910</u>
TOTAL DE L'ACTIF		<u>8 519 052</u>	<u>2 192 125</u>

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(Montants en euros)

	Note	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital social	6	507 899	276 289
Primes liées au capital	6	13 483 573	5 669 487
Réserves		(6 276 178)	(3 188 003)
Résultat		(1 526 472)	(3 080 972)
Total des capitaux propres		<u>6 188 822</u>	<u>(323 199)</u>
Passifs non courants			
Avances conditionnées non courantes	7	470 856	476 391
Dette long terme	7	-	602 450
Provisions non courantes		60 268	46 023
Total des passifs non courants		<u>531 124</u>	<u>1 124 864</u>
Passifs courants			
Avances conditionnées courantes	7	61 982	43 890
Dette à court terme	7	600 000	-
Fournisseurs et comptes rattachés	8	481 579	636 145
Autres passifs courants	8	655 545	710 425
Total des passifs courants		<u>1 799 106</u>	<u>1 390 460</u>
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		<u>8 519 052</u>	<u>2 192 125</u>

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

(Montants en euros)

	Note	Au 30 juin	
		2015	2014
Produits opérationnels			
Autres produits	9	490 290	239 225
Total des produits		490 290	239 225
Charges opérationnelles			
Recherche et Développement	10	1 548 488	918 772
Frais Généraux	10	431 498	393 082
Total des charges		1 979 986	1 311 854
Résultat opérationnel		(1 489 696)	(1 072 629)
Produits financiers	12	17 559	639
Charges financières	12	(54 335)	(140 724)
Résultat financier		(36 776)	(140 085)
Résultat courant avant impôt		(1 526 472)	(1 212 715)
Impôt sur les sociétés		-	-
Résultat net		(1 526 472)	(1 212 715)
Autres éléments du résultat global non recyclable			
Ecart actuariels sur les régimes de retraite		-	(349)
Résultat global		(1 526 472)	(1 213 063)
Nombre moyen pondéré d'actions ⁽¹⁾		2 268 961	118 502
Résultat net par action		(0,67)	(10,23)
Résultat dilué par action		(0,67)	(10,23)

⁽¹⁾ Dans le cadre de l'introduction en bourse en avril 2015, la valeur nominale de l'action a été divisée par dix

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(Montants en euros)

	Note	Au 30 juin	
		2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat de l'exercice		(1 526 472)	(1 212 715)
Réconciliation du résultat net et de la trésorerie utilisée pour les activités opérationnelles:			
Amortissements et dépréciations		55 780	22 618
Charges calculées liées aux paiements en actions	11	7 257	19 741
Autres éléments exclus de la trésorerie		-	852
Engagement de retraite		14 942	3 744
Capacité d'autofinancement avant résultat financier et impôt		(1 448 493)	(1 165 759)
Stocks et en cours		7 500	
Autres créances		(311 040)	(162 179)
Fournisseurs		(154 566)	133 936
Autres passifs courants		(54 880)	(82 418)
Flux de trésorerie net lié aux activités opérationnelles		(1 961 479)	(1 276 420)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(32 095)	(19 520)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(79 566)	(3 000)
Acquisitions d'immobilisations financières		(67)	-
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		(111 729)	(22 520)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement:			
Emprunt obligataire convertible en actions		-	521 237
Augmentation (diminution) des dettes financières		(2 450)	600 000
Encaissement (décaissement) des avances remboursables		12 557	15 233
Actions d'autocontrôle		(15 157)	-
Augmentations de capital		8 045 696	75 000
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement:		8 040 646	1 211 470
Trésorerie, équivalents de trésorerie à l'ouverture		713 309	437 494
Trésorerie, équivalents de trésorerie à la clôture		6 680 747	350 024
(Diminution) / Augmentation de la trésorerie		5 967 438	(87 470)

ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(Montants en euros)

	Capital social					
	Nombre d'actions	Montant	Primes liées au capital	Réserves	Résultat	Total capitaux propres
Au 1er janvier 2014	117 449	117 449	2 011 367	(1 682 129)	(1 646 749)	(1 200 062)
Affectation du résultat				(1 646 749)	1 646 749	-
Augmentation de capital	3 125	3 125	71 915			75 040
Résultat Net					(1 212 715)	(1 212 715)
Ecarts actuariels				(349)		(349)
Paielements fondés sur des actions				19 741		19 741
Au 30 juin 2014	120 574	120 574	2 083 282	(3 309 486)	(1 212 715)	(2 318 344)
Au 1er janvier 2015	276 289	276 289	5 669 487	(3 188 003)	(3 080 972)	(323 199)
Affectation du résultat				(3 080 972)	3 080 972	-
Augmentation de capital	1 866 100	231 610	9 213 484			9 445 094
Division de la valeur nominale des actions	2 936 601					-
Neutralisation des actions propres				(15 157)		(15 157)
Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission			(1 399 398)	-		(1 399 398)
Ecarts actuariels				697		697
Résultat net					(1 526 472)	(1 526 472)
Paielements fondés sur des actions				7 257		7 257
Au 30 juin 2015	5 078 990	507 899	13 483 573	(6 276 178)	(1 526 472)	6 188 822

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Faits marquants

Financement

Le 13 février 2015, la Société a procédé à une augmentation de capital d'un montant de 1 200 milliers d'euros correspondant à la 2^{ème} tranche d'augmentation de capital prévue au protocole d'investissement conclu le 1^{er} octobre 2014 entre la Société, Innobio et Inserm Transfert Initiative.

Le 16 avril 2015, la Société a annoncé son introduction en bourse sur Alternext Paris.

Le prix de l'offre avait été fixé à 4,54 euros par action. Au total, le nombre d'actions nouvelles émises dans le cadre de l'Offre globale s'est établi à 1.816.100 permettant la réalisation d'une augmentation de capital d'environ 8,2 M€ (prime d'émission incluse).

Comme envisagé lors de son lancement, l'opération d'introduction en bourse de Sensorion a bénéficié du soutien de ses actionnaires historiques, Innobio et Inserm Transfert Initiative ; ces derniers ayant souscrit pour un montant total de 4,1 M€. Cette marque de confiance permet à la Société de disposer d'un actionnariat stable regroupant des acteurs de référence.

Les actions nouvelles offertes dans le cadre de l'Offre globale ont été allouées de la manière suivante :

- Placement global : 1.242.923 actions allouées (soit environ 5,6 M€ et 68,4% du nombre total des actions émises) ;
- Offre à Prix Ouvert : 573.177 actions allouées (soit environ 2,6 M€ et 31,6% du nombre total des actions émises) ;

Dans le cadre de l'OPO, les ordres A1 et A2 ont été servis à 100%.

Un contrat de liquidité avec Tradition Securities and Futures (TSAF) a été mis en œuvre dès l'ouverture des négociations le 21 avril 2015. Le règlement-livraison des actions nouvelles émises dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global est intervenu le 20 avril 2015. Les actions ont été admises à la négociation le 21 avril 2015 sur le marché Alternext Paris sous le code ISIN FR0012596468 et le mnémonique ALSEN.

Compte tenu des frais d'augmentation de capital, ces deux opérations ont permis la levée de 8 046 milliers d'euros.

Recherche et Développement

La société a commencé une étude de phase 1b en Janvier 2015 pour son premier programme, le SENS-111. Deux étapes étaient prévues dans cette étude : la première qui consistait en l'administration de doses uniques croissantes à des sujets a été terminée comme prévu en Juin 2015. La deuxième (administration de SENS-111 pendant plusieurs jours) se poursuit selon le plan prévu. La société a annoncé qu'elle communiquerait le résultat de cette étude au dernier trimestre 2015.

Des expérimentations précliniques ont montré qu'un composé du programme SENS-200 administré tous les jours pendant 14 jours réduisait significativement le déficit auditif de rats exposés à 120 décibels (équivalent au bruit des réacteurs d'avion) pendant 2h. Ces résultats qui feront l'objet d'une présentation orale à la Society for Neuroscience au mois d'octobre, ouvrent la voie d'un essai clinique dans des troubles de l'audition pour ce 2^{ème} programme.

Événements postérieurs à la clôture

Le 20 juillet 2015, la Société a annoncé la réalisation d'une augmentation de capital par placement privé, à hauteur de 8 millions d'euros auprès d'un family office international spécialisé dans les sciences de la vie en vue de soutenir le développement de la Société. La Société a ainsi émis 800 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euros pour un montant total de 8 000 000 d'euros.

L'ensemble des équipes et des fonctions de Sensorion, tant administratives que de R&D, se sont regroupées au sein d'un siège central moderne, répondant aux plus hauts standards de l'industrie pharmaceutique, au sein des anciennes installations de recherche de la société pharmaceutique Sanofi à Montpellier. Les laboratoires qui sont mis à disposition de Sensorion bénéficient de l'accréditation AAALAC International (Association for Assessment and Accreditation of Laboratory Animal Care International), gage de qualité dans le cadre des essais précliniques et de la recherche scientifique.

Mr. Paul Bikard a rejoint la société pour assurer la fonction de Directeur Administratif et Financier.

Note 2 : Principes généraux et déclaration de conformité

La date de clôture des comptes semestriels résumés est fixée au 30 juin.

Les comptes semestriels résumés seront présentés au Conseil d'administration du 28 septembre 2015.

En application du règlement européen n°1606 / 2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers de la Société au 31 décembre 2013 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standard*) tel qu'approuvé par l'Union européenne à la date de préparation de ces états financiers.

Le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne diffère sur certains aspects du référentiel IFRS publié par l'IASB. Néanmoins, la Société s'est assurée que les informations financières pour les périodes présentées n'auraient pas été substantiellement différentes si elle avait appliqué le référentiel IFRS tel que publié par l'IASB.

Les normes internationales comprennent les normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*), les normes IAS (*International Accounting Standards*) ainsi que les interprétations SIC (*Standing Interpretations Committee*) et IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*).

Les comptes semestriels résumés au 30 juin 2015 sont préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire, telle qu'adoptée par l'Union européenne, qui permet de présenter une sélection de notes explicatives.

Les notes annexes ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour les états financiers annuels complets et doivent donc être lues conjointement avec les états financiers de l'exercice 2014.

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm

Les normes IFRS appliquées sont les mêmes qu'au 31 décembre 2014. La société n'a pas appliqué l'interprétation IFRIC 21 du fait d'impact non significatif.

Note 3 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(Montants en euros)

	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Brevets, licences, marques	778 569	699 003
Logiciels	7 191	7 191
Total coût historique	785 760	706 194
Amort. cumulés des brevets, licences, marques	86 658	47 081
Amortissements cumulés des logiciels	7 191	6 975
Amortissements cumulés	93 849	54 056
Total net	691 911	652 138

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles correspondent principalement à l'acquisition de brevets. En outre la Société a acquis en 2014 une licence d'exploitation exclusive d'une molécule pour 550.000 euros.

Il n'y a pas eu de constatation de pertes de valeur sur les exercices présentés en application de la norme IAS 36.

Note 4 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

AUTRES ACTIFS COURANTS

(Montants en euros)

	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Avances et acomptes	1 025	6 773
Etat, Crédit Impôt Recherche	539 783	188 605
Etat, TVA	329 452	118 580
Contrat de liquidité	46 104	-
Subventions à recevoir	70 000	70 000
Charges constatées d'avance	40 065	334 559
Autres	3 713	585
Total net	1 030 142	719 101

Contrat de liquidité

Suite à son introduction en bourse sur le marché NYSE Alternext Paris, la Société a signé le 21 avril 2015 un contrat de liquidité avec la société TSAF – Tradition Securities And Futures pour favoriser la liquidité de l'action Sensorion.

Dans ce cadre, la Société a confié 200.000 euros à cet établissement afin que ce dernier prenne des positions à l'achat comme à la vente sur les actions de la Société. La part du contrat qui est investi en actions propres de la société par ce prestataire est comptabilisée en moins des capitaux propres de la Société au 30 juin 2015 pour leurs coûts d'acquisition.

La réserve de trésorerie liée au contrat de liquidité est présentée en « autres actifs financiers non courants.

Crédit d'impôt recherche

La Société bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septies F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche. Conformément aux principes décrits en note 3.13 des états financiers en norme IFRS au 31 décembre 2014, le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en « autres produits » au cours de l'année à laquelle se rattachent les dépenses de recherche éligibles.

Note 5 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit :

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

(Montants en euros)

	30/06/2015	31/12/2014
Disponibilités	1 529 435	313 309
Valeurs mobilières de placement	148 312	-
Dépôts à terme	5 003 000	400 000
Total net	6 680 747	713 309

Les dépôts à terme ont une durée initiale inférieure à 3 mois.

Note 6 : Capital

6.1 Capital émis

Le capital social, au 30 juin 2015, est fixé à la somme de 507.899,00 euros (Cinq cent sept mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf euros). Il est divisé en 5.078.990 actions entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,10 euro.

Ce nombre s'entend hors Bons de Souscription d'Actions ("BSA"), Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise ("BCE") attribués à certaines personnes physiques, salariées ou non de la Société.

Toutes les actions donnent droit à leurs titulaires à une part proportionnelle des résultats et de l'actif net de la Société.

Le tableau ci-dessous présente l'historique du capital pour les deux périodes présentées :

Solde du Capital au 30 juin 2015

Date	Nature des opérations	Capital	Prime d'émission	Nombre d'actions	Nominal
	Solde au 1 janvier 2014	117 449,00 €	2 011 327,00 €	117 449	1,00 €
30 avril 2014	Augmentation de capital par émission d'actions à bons de souscription d'actions	3 125,00 €	71 915,00 €	3 125	1,00 €
31 juillet 2014	Augmentation de capital par conversion d'obligations convertibles en actions	72 918,00 €	1 677 114,00 €	72 918	1,00 €
12 septembre 2014	Augmentation de capital par conversion d'obligations convertibles en actions	11 963,00 €	275 149,00 €	11 963	1,00 €
9 octobre 2014	Augmentation de capital par émission d'actions à bons de souscription d'actions	70 834,00 €	1 629 182,00 €	70 834	1,00 €
	Solde au 31 décembre 2014	276 289,00 €	5 664 687,00 €	276 289	1,00 €
12 février 2015	Augmentation de capital par émission d'actions à bons de souscription d'actions	50 000,00 €	1 150 000,00 €	50 000	1,00 €
16 avril 2015	Division par dix de la valeur nominale des actions			2 936 601	
20 avril 2015	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires	181 610,00 €	8 063 484,00 €	1 816 100	0,10 €
	Sous total au 30 juin 2015	507 899,00 €	14 878 171,00 €	5 078 990	0,10 €
	Frais comptabilisés en déduction de la prime d'émission		-1 399 398,15 €		
	Solde au 30 juin 2015	507 899,00 €	13 478 772,85 €	5 078 990	0,10 €

Note : dans le cadre de l'introduction en bourse en avril 2015, la valeur nominale de l'action a été divisée par dix.

6.2 Bons de souscription d'actions, bons de souscription de parts de créateur d'entreprise

La Société a émis des bons de souscription d'actions (BSA) et des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BCE) comme suit :

BSA

Type	Date	Nombre de bons émis	Nombre de bons caducs	Nombre de bons en circulation
BSA 2014	30/04/2014	2 000	-	2 000
Total au 30/06/2015		2 000	-	2 000

Conditions générales d'exercice :

Les BSA peuvent être exercés dans un délai de 10 ans à compter de la date de leur émission. Chaque BSA donne le droit à son titulaire de souscrire à 10 actions ordinaires à un prix de souscription de 2,40 euros par action.

Les BSA sont émis au prix de 2,40 euros par BSA.

Les bons pourront être exercés jusqu'à la dixième année révolue à partir de la date d'attribution sans condition de présence ni de performance.

En cas d'admission des titres de la Société sur un marché réglementé français et/ou étranger, les bons non exercés deviendront caducs.

BCE :

Type	Date	Prix de souscription par action	Nombre de bons émis	Nombre de bons caducs	Nombre de bons en circulation	Nombre d'actions potentielles
BCE 2009	12/10/2010	2,40 €	3 500	-	3 500	35 000
BCE 2011	17/01/2012	2,40 €	2 500	-	2 500	25 000
BCE Manager	05/03/2012	2,40 €	13 029	-	13 029	130 290
BCE 2013	18/01/2013	2,40 €	9 350	-	9 350	93 500
BCE 2014-2	30/04/2014	2,40 €	2 100	400	1 700	17 000
BCE Manager 2014	20/11/2014	2,40 €	13 600	-	13 600	136 000
Total au 30/06/2015			44 079	400	43 679	436 790

Conditions générales d'exercice :

Les BCE peuvent être exercés dans un délai de 10 ans à compter de la date de leur émission. Chaque BCE donne le droit à son titulaire de souscrire à 10 actions ordinaires à un prix de souscription de 2,40 euros par action.

Les bons pourront être exercés jusqu'à la dixième année révolue à partir de la date d'attribution sans condition de présence ni de performance.

En cas d'admission des titres de la Société sur un marché réglementé français et/ou étranger, les bons non exercés deviendront caducs.

L'incidence sur le résultat net des paiements fondés sur des actions est présentée en note 11.

Note 7 : Emprunts et dettes financières

7.1 Avances remboursables

La Société bénéficie d'un contrat d'avance avec OSEO et la région Languedoc-Roussillon. Ces avances ne portent pas intérêt et sont remboursables à 100% (valeur nominale) en cas de succès technique et/ou commercial. Voir note 10.1 des comptes IFRS au 31 décembre 2014.

7.2 Dettes financières

La Société a signé le 28 avril 2014 un contrat de prêt avec BPI France financement dans le cadre d'un préfinancement du crédit Impôt Recherche (PREFICIR). Ce prêt d'un montant de 600.000 euros est remboursable après un différé d'amortissement du capital de 18 mois suivi de 6 versements mensuels comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts au taux effectif global de 5,12% l'an. Le premier remboursement est fixé au 31 décembre 2015 et le dernier au 31 mai 2016.

7.3 Maturité des passifs financiers

PASSIFS FINANCIERS

(Montants en euros)

au 30 juin 2015	Montant brut	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans
Avances conditionnées non courantes	470 856	-	470 856	-
Provisions non courantes	60 268	-	-	60 268
Avances conditionnées courantes	61 982	61 982	-	-
Dettes à court terme	600 000	600 000	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	481 579	481 579	-	-
Autres passifs courants	655 545	359 002	245 689	50 854
Total passif financier	2 930 230	2 102 563	716 545	111 122

au 31 décembre 2014	Montant brut	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans
Avances conditionnées non courantes	476 391	-	476 391	-
Dettes à long terme	602 450	-	602 450	-
Provisions non courantes	46 023	-	-	46 023
Avances conditionnées courantes	43 890	43 890	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	636 145	636 145	-	-
Autres passifs courants	710 425	381 690	269 503	59 232
Total passif financier	2 515 324	1 061 725	1 348 344	105 255

Note 8 : Dettes fournisseurs et autres passifs courants

8.1 Fournisseurs et comptes rattachés

Sur les fournisseurs et comptes rattachés, aucune actualisation n'a été pratiquée dans la mesure où les montants ne présentaient pas de délais de paiement supérieurs à 1 an à la fin de chaque période présentée.

Les fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

(Montants en euros)

	30/06/2015	31/12/2014
Fournisseurs et comptes rattachés	481 579	636 145
Total net	481 579	636 145

8.2 Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

AUTRES PASSIFS COURANTS

(Montants en euros)

	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Dettes sociales	171 211	89 338
Dettes fiscales	5 899	10 308
Produits constatés d'avance	<u>478 435</u>	<u>610 779</u>
Total net	<u>655 545</u>	<u>710 425</u>

Les produits constatés d'avance comprennent des avances reçues suite à l'octroi d'une subvention ainsi que les produits générés par l'actualisation des avances remboursables.

Note 9 : Produits opérationnels

Les produits opérationnels se détaillent de la manière suivante :

AUTRES PRODUITS

(Montants en euros)

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>
Crédit d'impôt recherche	357 946	177 878
Subventions	92 000	46 000
Avances remboursables	<u>40 344</u>	<u>15 347</u>
Total net	<u>490 290</u>	<u>239 225</u>

Note 10 : Charges opérationnelles

Les dépenses de recherche et développement se ventilent comme suit :

DEPENSES DE R&D

(Montants en euros)

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>
Frais de personnel	495 787	337 934
Etudes precliniques et cliniques	643 251	124 275
Redevances brevets	23 703	13 854
Honoraires	130 267	189 687
Location immobilière et charges locatives	78 825	63 197
Fournitures de Recherche	78 594	108 939
Congrès, Frais de déplacement	44 259	35 823
Dotations aux provisions et amortissements	53 382	20 989
Autres	<u>420</u>	<u>24 074</u>
Total net	<u>1 548 488</u>	<u>918 772</u>

Par nature, la répartition des frais généraux est la suivante :

FRAIS GENERAUX

(Montants en euros)

	30/06/2015	30/06/2014
Personnel	140 453	161 815
Honoraires	154 703	154 388
Frais de représentation et déplacement	23 898	18 582
Frais bancaires	3 508	7 109
Jetons de présence	28 500	14 000
Dotations aux provisions et amortissements	2 398	1 629
Frais postaux et de telecommunication	7 251	8 309
Location immobilière et charges locatives	18 731	8 617
Assurances	13 773	4 468
Fournitures administratives , Petit équipements	1 380	4 219
Autres	36 904	9 947
Total net	431 498	393 082

Charges de personnel

La Société employait 14 personnes au 30 juin 2015 et 30 juin 2014.

Les frais de personnel s'analysent comme suit :

DEPENSES DE PERSONNEL

(Montants en euros)

	30/06/2015	30/06/2014
Salaires et traitements	487 248	391 592
Charges sociales	126 793	85 020
Charges sur engagement de retraite	14 942	3 396
Paiement fondé sur des actions	7 257	19 741
Total net	636 240	499 749

Note 11 : Paiements en actions

Les paiements en actions concernent tous les bons (BCE et BSA) attribués à des salariés et membres du Conseil d'administration non-salariés.

Les bons attribués sont exerçables à tout moment par leur titulaire.

Les bons deviennent caducs après une période de 10 ans à compter de leur date d'attribution. La charge représentative de l'avantage octroyé est comptabilisée linéairement en charge de personnel sur la période d'acquisition des droits.

Le tableau ci-après fournit le résultat des évaluations:

Type	Date d'Octroi	Date fin de vie	Nombre	Coût probabilisé du plan	Charge cumulée au 31/12/2014	Charge au 30/06/2015
BCE	12/10/2010	12/10/2020	3 500	31 290 €	31 290 €	- €
	17/01/2012	17/01/2022	2 500	22 650 €	22 650 €	- €
	05/03/2012	05/03/2022	13 029	115 958 €	115 958 €	- €
	18/01/2013	18/01/2023	9 350	80 691 €	80 691 €	- €
	30/04/2014	30/04/2024	1 700	17 890 €	9 098 €	3 566 €
	20/11/2014	20/11/2024	13 600	114 300 €	106 918 €	3 691 €
BSA	30/04/2014	30/04/2024	2 000	12 460 €	12 460 €	- €
Total			45 679	395 239 €	379 065 €	7 257 €

La majorité de la charge ayant été comptabilisée au 31 décembre 2014, le plan n'a pas été actualisé au 30 juin 2015.

Les principales hypothèses utilisées pour la détermination de la charge résultant de paiements en actions par application du modèle Black-Scholes de valorisation des bons sont les suivantes :

- Taux d'intérêt sans risque : taux des emprunts d'état de la durée moyenne correspondante de l'indice GFRN (source Bloomberg),
- Dividende : néant,
- Volatilité : 40 %, correspondant à la moyenne des volatilités historiques d'un panel de sociétés cotées comparables,
- Maturité : 5 ans compte tenu des comparables.

L'information détaillée sur le nombre d'options par catégories et les prix d'exercice est présentée en note 6.2.

Note 12 : Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers s'analysent comme suit :

PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

(Montants en euros)

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>
Produits financiers	17 559	639
Charges financières	(54 335)	(140 724)
Total net	<u>(36 776)</u>	<u>(140 085)</u>

Note 13 : Engagements

Obligations au titre des contrats de location simple

La Société a signé avec la SCI MARIE le 1 juillet 2013 un contrat de location pour ses locaux. La Société a résilié le bail par anticipation à la fin de la première échéance triennale à effet 30 juin 2016. Le montant des loyers futurs s'élève à 44.109 euros au 30 juin 2015.

La Société a signé différents contrats de location simple de matériel de bureau et de véhicule de transport. Le montant des loyers futurs à ce titre s'élevait à 2.985 euros au 30 juin 2015.

Note 14 : Relations avec les parties liées

Les rémunérations présentées ci-après, octroyées aux membres du Conseil d'administration de la Société, ont été comptabilisées en charges au cours des exercices présentés :

RELATION AVEC LES PARTIES LIEES

(Montants en euros)

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>
Salaires et traitements	155 004	75 000
Jetons de présence	28 500	14 000
Charges sur engagement de retraite	-	1 653
Païement fondé sur des actions	<u>3 691</u>	<u>12 700</u>
Total net	<u>187 195</u>	<u>103 353</u>

SENSORION

Société Anonyme

371 rue du Professeur Joseph Blayac
34080 Montpellier

Rapport d'examen limité du Commissaire aux comptes sur les comptes semestriels

Période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015

SENSORION

Société Anonyme

371 rue du Professeur Joseph Blayac
34080 Montpellier

Rapport d'examen limité du Commissaire aux comptes sur les comptes semestriels

Période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015

Au Conseil d'administration,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Sensorion et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes de la société Sensorion établis selon le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relatifs à la période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

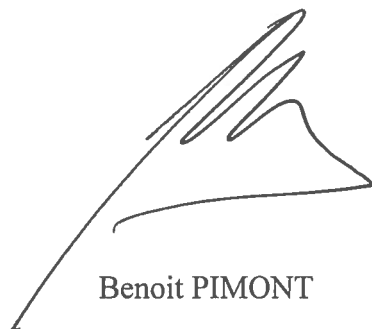
Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, le fait que les comptes présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la société au 30 juin 2015, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Neuilly-sur-Seine, le 30 septembre 2015

Le Commissaire aux comptes

Pierre-Henri Scacchi et Associés
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Benoit PIMONT